

N° 34
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

14 janvier 2025

PROPOSITION DE LOI

*visant à prolonger la dérogation d'usage des titres-restaurant pour tout
produit alimentaire*

(Texte définitif)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, la proposition de
loi, adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture, après
engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (17^e législature) : 532, 552 et T.A. 12.

Sénat : 160, 182 et 183 (2024-2025).

Article unique

À l'article 6 de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, l'année : « 2024 » est remplacée par l'année : « 2026 ».

Délibéré en séance publique, à Paris, le 14 janvier 2025.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER